



HAL
open science

Master MEEF 2 DEG - Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 2nd degré

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master MEEF 2 DEG - Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 2nd degré. 2017, Université d'Orléans. hceres-02029049

HAL Id: hceres-02029049

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029049v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Métiers de l'enseignement, de
l'éducation et de la formation -
second degré (MEEF 2nd degré)

Université d'Orléans

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'homme et des sociétés

Établissement déposant : Université d'Orléans

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'éducation de l'enseignement et de la formation Second degré (MEEF 2nd degré)* délivré par l'ESPE Val de Loire, est dispensé sur les sites d'Orléans et de Tours.

Selon le dossier de pilotage, il est composé de onze parcours dédiés à l'enseignement général en collège et lycée, et de trois parcours dédiés à l'enseignement en lycée professionnel (PLP). Le parcours *Arts plastiques* est assuré en collaboration avec l'Ecole Nationale Supérieure des Arts de Bourges. Les parcours PLP ne proposent que la deuxième année de master (M2). Six parcours coexistent sur les deux sites : *Anglais, Espagnol, Lettres, Histoire-géographie, Mathématiques, Physique-chimie* ; le parcours *Musique et musicologie* n'est ouvert qu'à Tours ; les quatre parcours *Sciences de la vie et de la Terre (SVT), Education physique et sportive (EPS), Arts plastiques, Sciences économiques et sociales (SES)*, et les trois parcours PLP *Maths-Sciences, Lettres-histoire, Lettres-langues*, ne sont proposés qu'à Orléans. Le parcours SES n'a ouvert qu'en 2016-17 et uniquement le M2.

Pour l'ESPE Centre Val de Loire, rattaché à l'Université d'Orléans, la formation s'appuie sur deux domaines différents *Arts, lettres, langues* et *sciences humaines et sociales* d'une part et *Sciences et techniques* d'autre part.

Analyse

Objectifs

L'accent est déclaré sur la maîtrise de la discipline d'enseignement. La dimension formation à l'enseignement (en juxtaposant deux postures : « enseigner et former ») est peu développée au regard des apports disciplinaires. Les objectifs scientifiques mis en première position ne concernent pas tous les parcours.

Le dossier déposé pour l'évaluation est en deux parties, une intitulée « Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales » (ALLSHS) difficile à lire et une autre « Sciences et techniques » (ST) plus claire sur la forme comme sur le fond. On peut alors se demander ce qu'il en est d'une formation scindée en deux domaines de manière aussi radicale, pour lesquels il n'y a visiblement pas de concertation.

Ce master a deux objectifs exigeants : préparation à un concours, extrêmement sélectif pour certaines disciplines, et obtention d'un master à finalité professionnelle. Ces deux objectifs sont distincts, n'ont pas les mêmes temporalités, et obligent les étudiants à définir eux-mêmes leurs priorités. Cela crée de fait des inégalités en M2 entre les collés au Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) qui renoncent au concours et les autres, et engendre des situations paradoxales (des reçus au CAPES ne valident pas leur M2 ; des étudiants en espagnol qui abandonnent la préparation CAPES en privilégiant l'obtention du M2). Le contexte de changement d'équipe de gouvernance de l'université évoqué dès le début du dossier, tout comme le contexte de réformes successives de la formation des enseignants, ont visiblement affecté fortement la formation et la mise en place de son autoévaluation.

Organisation

Le document d'autoévaluation ne présente pas la répartition des parcours sur les sites d'Orléans et de Tours de la même manière que le document descriptif du contenu des formations. Le document de pilotage des masters MEEF, présente encore une autre version. Cela doit sembler bien compliqué à comprendre pour les étudiants.

Le diagramme qui présente l'organisation est incomplet.

Il apparaît une volonté affichée de mutualiser qui se perçoit dans la structure, avec un tronc commun à tous les parcours (en tout cas, on le suppose puisqu'il y a une case « etc. » qui laisse perplexe sur l'appropriation par les collègues de cette méga-formation) et des dates de stages communes à tous les parcours.

L'organisation apparaît délicate à mettre en place, du fait du caractère même de la mention qui allie préparation au concours, formation, recherche... dans une approche qui allie formation très disciplinaire (préparation concours) et pluridisciplinaire (formation). Cela pose à l'évidence des problèmes d'organisation pour les emplois du temps (sans qu'il soit donné plus de détails...)

Il y a clairement absence de réflexion sur le sens donné à l'existence d'un tronc commun, quand les avantages affichés ne sont pas du tout justifiés. Le tronc commun mériterait d'être explicité. De même les autres avantages de cette organisation ne sont pas justifiés. Il semble que le tronc commun doit être bien difficile à comprendre et à accepter par les étudiants, ce qui est une des difficultés relevées. L'articulation pour le tronc commun entre l'histoire géographie et les sciences de l'éducation semble difficile, sans que les raisons en soient explicitées. Le M1 accorde une place importante aux enseignements disciplinaires, mais on peut se questionner sur la place donnée (en heures) à la formation professionnelle au métier (ex : deux heures sur la relation enseignant-élève...). Dans certains parcours, par exemple en Anglais, l'autoévaluation relève le niveau disciplinaire des étudiants pas suffisamment solide, la charge de travail pour le mémoire...

Des difficultés spécifiques aux parcours du domaine ST sont spécifiées. Un *collegium* Sciences et techniques est mentionné pour Orléans, sans précisions. En M2, la formation est présentée comme étant en alternance.

Positionnement dans l'environnement

Ce master permet de couvrir toute l'académie, mais il semble que la dispersion des lieux de stages peut représenter un obstacle pour des étudiants à faible niveau de revenu. Un déficit en enseignants de français par exemple semble justifier l'existence de ce master, en parallèle de La Rochelle, Poitiers et Limoges. L'accent est mis sur des activités complémentaires en partenariat avec des acteurs culturels proposées au sein du parcours *Histoire-géographie*, ce qui est tout-à-fait intéressant. Néanmoins, on peut regretter de ne pas voir ce qui est (ou n'est pas) proposé dans les autres parcours, en matière de partenariats.

Equipe pédagogique

Il aurait été appréciable, pour l'analyse d'avoir un tableau qui fasse apparaître les intervenants du tronc commun, puis ceux de chaque parcours. Le tableau, pourtant présenté comme celui de toute la mention est très peu fourni, et les compléments attendus conformément au « voir fichiers joints par parcours » ne sont malheureusement pas systématiquement fournis. On ne voit pas apparaître clairement les équipes pluricatégories. Quelques données sont présentées concernant des parcours dispensés sur Orléans, qui ne sont cependant pas harmonisées : l'information sur les spécialités des enseignants, le nombre d'heures qu'ils effectuent, leur qualité (professeur des Universités (PU), maître de conférences (MCF), enseignant du second degré) sont diversement remplies, ne permettant pas une analyse approfondie. Néanmoins, il semble y avoir assez peu d'enseignants-chercheurs (EC) à intervenir. La distinction PU / MCF n'est pas toujours visible ; mais le déficit en professeurs des universités semble se confirmer (pas de PU en anglais ; ni en lettres, ni en histoire, ni en mathématiques, ni en EPS). Le fait de mentionner le secrétariat (domaine ALLSHS) laisse perplexe quant à la profondeur de la réflexion et du travail conduit en équipe de formation.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs sont globalisés par domaine (ST et ALLSHS) et présentés par site ; on ne peut analyser la pertinence de maintenir l'existence des parcours sur les différents sites. Une baisse des effectifs est notée en ST, sauf en EPS.

Le diplôme est professionnalisant, il n'y a donc que très peu de poursuites d'études (ce qui n'est pas la finalité première d'une formation MEEF) à l'exception de la préparation à l'agrégation. Le taux de réussite est satisfaisant, voire très satisfaisant en ST. La mention semble avoir de bons résultats mais seulement deux parcours sont mis en avant dans la partie « atteinte des objectifs initiaux ». On ne sait rien des autres parcours. Aucune donnée ne permet d'apprécier la validité des déclarations faites quant à la réussite au master ; pas plus que l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études.

Là encore, la gouvernance devrait être pensée pour servir une réflexion en profondeur : « il n'y a pas de centralisation des données au niveau de l'ESPE et le suivi au sein de l'administration centrale de chaque université est d'autant plus

compliqué qu'il faudrait croiser les données avec les réussites au CAPES et les titularisations par le jury académique organisé par le Rectorat auquel aucun membre d'une des universités ne participe ».
Place de la recherche
La phrase « Le ministère demande une formation à et par la recherche » laisse entrevoir une appropriation difficile par l'équipe. Les enseignants chercheurs sont intégrés à l'équipe et encadrent les mémoires professionnels seuls en M1, en co-direction avec un formateur de l'ESPE en M2 (ce qui laisse entendre que les enseignants-chercheurs ne sont jamais des formateurs de l'ESPE). Il demeure difficile d'apprécier cette dimension selon les parcours. En ST est mentionnée une initiation à la recherche en didactique de la discipline. Les étudiants sont reçus par les laboratoires et peuvent participer à différentes manifestations. L'organisation semble convenir à l'équipe, du fait de liens importants avec l'activité de laboratoire, et semble donc répondre ainsi aux objectifs de formation. Un document de cadrage pour le mémoire a été rédigé, mais il n'est pas fourni.
Place de la professionnalisation
La mention propose quatre semaines de stage en observation en M1 ; et neuf heures de stage hebdomadaire pour les fonctionnaires stagiaires, trois heures pour les non titulaires du CAPES en M2. Les non-certifiés deviennent le plus souvent vacataires dans l'éducation.
Place des projets et des stages
Il n'y a pas de démarche de projet structurant dans la formation, les projets ne sont mêmes pas mentionnés dans les modalités pédagogiques. La mise en place d'un suivi des stagiaires est évoquée dans ses grandes lignes, et consiste en un contrôle continu régulier avec des concours blancs au M1, un contrôle continu, des visites de stage et une soutenance de mémoire au M2. Il existe un stage en M1 et en M2 pour les titulaires du CAPES. Pour les non-titulaires du CAPES en M2, la situation semble plus floue : stage étalé sur six mois, « <i>selon les parcours et selon l'offre de stages...</i> ». En ST, les auteurs insistent sur l'importance des stages (logique pédagogique d'alternance en M2).
Place de l'international
Il est mentionné que des séjours de 15 jours à 1 mois sont proposés dans des universités partenaires à l'étranger mais elles ne sont pas citées, et l'on ignore combien d'étudiants partent réellement à l'étranger. Puis plus loin dans le document, finalement, il est écrit que le master ne se prête pas aux échanges internationaux. le dossier se contredit, sans que l'on puisse donc savoir à quoi s'en tenir. De même, il est précisé qu'il y a « peu de mobilité, compte-tenu de la nature du concours préparé ». Il y a, de fait (et de manière non imputable à l'équipe pédagogique), un décalage entre le cadre de validation licence-master-doctorat (LMD) et la formation à l'enseignement (non normalisé à l'échelle européenne). En ST, certaines unités d'enseignement -UE (les intitulés ne sont pas précisés) sont dispensées en langues étrangères (non précisées). Les stages en M1 peuvent être effectués à l'étranger.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
Aucun élément n'est fourni dans le dossier à ce sujet pour les parcours du domaine ALLSHS. Pour ceux du domaine ST, un accompagnement spécifique est prévu si un stagiaire se trouve en difficulté (une visite de stage supplémentaire) auquel se rajoute un accompagnement / remédiation. Il existe une partie « passerelle » : entretien avec l'équipe pédagogique, possibilités de réorientation. Il semble y avoir également une organisation du suivi des stagiaires.
Modalités d'enseignement et place du numérique
En matière de démarches pédagogiques, pour le M1 seule la préparation au concours est mentionnée, pas de pédagogies actives donc... Le sujet est peu évoqué : la réflexion sur les méthodes pédagogiques ne semble pas avoir été entamée. Les compétences du certificat informatique et internet (C2i) semblent avoir été prises en compte dans les UE. Il y a des UE en langues, mais pas de validation Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Pour les parcours du domaine ST, le certificat informatique et internet niveau 2 - enseignant (C2i2e) est validé. Une liste de compétences est présentée en lien avec l'utilisation des outils numériques. Dans tous les parcours ST, il existe une UE dédiée à l'utilisation du numérique dans l'enseignement. La formation intègre l'évaluation C2i2e, des dispositifs distanciels ou hybrides.

Evaluation des étudiants
L'évaluation repose sur les concours blancs, visites de stage, écrits et oraux... Il aurait été apprécié d'avoir des précisions concernant ces modalités pour lesquelles nous n'avons aucun détail. En ST, il est précisé que les étudiants sont évalués par des mises en situation professionnelle (évaluation sur la durée, par opposition à un devoir sur table en fin de semestre).
Suivi de l'acquisition de compétences
Les étudiants de M2 ont deux tuteurs (un de l'ESPE et un sur le terrain nommé par le rectorat), mais beaucoup d'incertitudes demeurent à la lecture du dossier sur les visites, leurs modalités, etc. Un soutien est mis en place, mais nous n'avons pas d'éléments pour juger de sa pertinence.
Suivi des diplômés
Aucun élément ne permet d'apprécier la qualité des enquêtes de suivi menées.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>L'élaboration de la maquette a été faite conjointement par les équipes des deux universités, et il est mentionné que les représentants des différentes composantes des deux établissements se sont réunis à plusieurs reprises dans l'année pour faire le bilan de la formation, améliorer l'organisation. Mais on ignore à quelle fréquence, comment sont préparées ces rencontres, s'il y a un compte-rendu diffusé à tous, un suivi des décisions... Cela est très flou (fréquence, composition, diffusion et suivi des décisions etc.), ce qui laisse transparaître une absence certaine de coordination. Le document d'orientation politique de l'ESPE présente un conseil de perfectionnement unique dont on peut questionner la mise en œuvre effective ; il ne s'est réuni qu'une fois. En revanche, une évaluation des enseignements anonyme, courte est mise en place et étendue progressivement aux différents semestres. Il n'est pas prévu de restitution et/ou d'analyse avec les étudiants de ces résultats.</p> <p>En ST, il est précisé que les remarques des étudiants sont prises en compte pour améliorer l'organisation pratique de la formation. Il est fait référence au cadre de la démarche qualité pour penser l'amélioration de la formation. Il y a deux bilans par an, tous parcours confondus, auxquels les étudiants ne sont pas conviés mais une évaluation est mise en place en collaboration avec l'Observatoire de la Vie Etudiante. L'existence d'un conseil de perfectionnement est évoquée dans un commentaire (à la fin du dossier).</p>

Conclusion de l'évaluation

Points faibles :

- Sur le fond, d'une manière générale, le dossier est touffu, superficiel, difficile à comprendre et présente des incohérences, voire des contradictions. Sur la forme, le dossier aurait pu faire l'objet d'une relecture plus attentive : de nombreuses coquilles, pas de pagination, des renvois imprécis vers des fichiers qui n'existent pas...
- Impression général d'inachèvement d'organisation de la mention.

Avis global et recommandations :

La réflexion reste à mener, tant sur le sens de l'existence de la formation, sur sa gouvernance, que sur les méthodes pédagogiques.

L'analyse faite par les porteurs de ce projet et les difficultés présentées doivent être considérées comme des alertes fortes qui montrent l'urgence qu'il y a à clarifier le sens de l'existence et les objectifs de cette formation, et la nécessité absolue de mettre en place une gouvernance au service d'une réflexion centrée sur les apprentissages des étudiants, répondant aux exigences du cadrage national.

Observations de l'établissement



Pas d'observation pour la mention

Fait à Orléans, le 1^{er} juin 2017

Le Président

Ary Bruand